

Règlement des concours

- 01 Tout concurrent est censé avoir pris connaissance du règlement des concours par le seul fait de sa participation.
- 02 La participation à une compétition organisée par le club sera refusée à toute personne en état d'ébriété, manifestant ou provoquant du scandale.
- 03 On ne peut pêcher sur les lieux réservés à la compétition avant l'heure prévue.
- 04 Les concurrents doivent pêcher à hauteur du numéro de la place qui leur aura été désignée par tirage au sort et ils devront retirer leur ligne de l'eau s'ils quittent ladite place.
- 05 **La pêche doit se faire perpendiculairement à la berge. Un déplacement latéral maximum de 3 mètres est autorisé.**
- 06 Lors du signal de fin de concours, toutes les lignes doivent être immédiatement retirées de l'eau. Les bourriches resteront à l'eau jusqu'à la pesée.
- 07 Les poissons harponnés involontairement peuvent être mis dans la bourriche.
- 08 Pendant leur action de pêche, les participants ne peuvent s'entraider ni se faire aider d'aucune manière (sauf entre équipiers lors des concours à l'américaine ou handicapé).
- 09 Les concurrents pourront avoir plusieurs cannes et lignes montées mais ne pourront cependant avoir plus d'une ligne à l'eau. La limitation de la longueur des cannes est fixée à 10 mètres, celle des lignes à 5 mètres.
- 10 La pêche de chaque concurrent est strictement personnelle.
- 11 **Les concurrents doivent se trouver à leur place lors de la pesée; en cas d'absence, le contenu de leur bourriche ne sera ni inventorié, ni pesé.**
- 12 Les participants ne peuvent gêner leurs voisins dans leur action de pêche.
- 13 Toute réclamation doit être faite auprès des organisateurs avant ou pendant le concours. Le comité est souverain dans ses décisions lors du jugement des faits exposés.
- 14 Il est interdit aux participants d'entrer dans l'eau (même plancher).
- 15 La pêche sur fond sans flotteur, la pêche à l'anglaise et la pêche au moulinet sont interdites.
- 16 Les poissons devront être remis à l'eau après la pesée.
- 17 Tous les poissons comptent dans le cadre du concours.
Modalités :
Pesée « POIDS PUR » - Pas de comptage des poissons.
- 18 Modalités pour l'amorçage et esches

Challenge individuel :

Prise des présences jusque 7 h

Prévenir si retard (0472 / 113 782 - 0476 / 637 934 – 0491 / 974 719)

Tirage à 7 h 30

Manches de 9 à 12 et 13 à 16

POUR LA JOURNEE

- L'amorçage est limité à
 - 5 litres (pâte comprise)** (pinçage et terre compris)
 - ½ kilo de fouillis de vers de vase**
- **Pellets d'agraine : 2 litres**
- **Asticots + pinkies : 1 litre**
- **Graines : 1 litre**
- **Terreaux : ¼ de litre**
- **Pâte : 250 gr**
- **Pellets flottants interdits.**
- **Floche autorisée**
- **Pinçage autorisé, mais d'une seule main.**

- Premier signal (5 minutes avant le début du concours) : cannes hors de l'eau, bourriches à l'eau
- Deuxième signal : amorcer, pêcher
- Troisième signal : 5 minutes avant la fin du concours ou de la manche
- Quatrième signal : fin du concours ou de la manche, lignes hors de l'eau

- Un délai supplémentaire de 5 minutes est accordé pour sortir les prises piquées
avant le signal final
- Nouveau signal annonçant la fin de ce délai

Américaine :

Prise des présences jusque 7 h

Prévenir si retard (0472 / 113 782 - 0476 / 637 934 – 0491 / 974 719)

Tirage à 7 h 30

Début de la pêche à 9 h pour l'équipe

A 12 h, pause pour le pêcheur A de l'équipe.

A 13 h, reprise de la pêche pour le pêcheur A et pause pour le pêcheur B

A 14 h, reprise de la pêche en équipe

Fin de la pêche à 16 h

POUR LA JOURNEE et POUR L'EQUIPE

- L'amorçage est limité à
 - 5 litres (pâte comprise)** (pinçage et terre compris)
 - ½ kilo de fouillis de vers de vase**
- **Pellets d'agraine : 2 litres**
- **Asticots + pinkies : 1 litre**
- **Graines : 1 litre**
- **Terreaux : ¼ de litre**
- **Pâte : 500 gr**
- **Pellets flottants interdits.**
- **Floche autorisée**
- **Pinçage autorisé, mais d'une seule main.**

- Premier signal (5 minutes avant le début du concours) : cannes hors de l'eau, bourriches à l'eau
- Deuxième signal : amorcer, pêcher

- Troisième signal : pause pour pêcheur A
- Quatrième signal : pause pour pêcheur B et reprise de la pêche pour A
- Cinquième signal : 5 minutes avant la fin du concours.
- Sixième signal : fin du concours, lignes hors de l'eau

- Un délai supplémentaire de 5 minutes est accordé pour sortir les prises piquées
avant le signal final
- Nouveau signal annonçant la fin de ce délai

- 19 **Bourriches** nylon obligatoires
 - Bourriche gros poissons (les sujets atteignant 60 cm doivent être pesés immédiatement)
 - Bourriche petit poisson
 - 25 kg max par bourriche.

- 20 Tout pêcheur pourra se faire représenter par une tierce personne pour retirer son prix mais il devra en avvertir préalablement le comité organisateur.

- 21 Toute infraction au présent règlement pourra entraîner la disqualification du participant.

- 22 Les dispositions citées dans ce règlement des concours pourront être modifiées ou complétées par décision du comité.

- 23 **Pesée** (poids pur) :
A charge des « 2 pointes » dans chacun des secteurs (sauf handicapé flagrant).
Sera faite seulement après le remisage du matériel.